

Enseigner la philosophie aux élèves sourds et malentendants pendant 10 ans

Les années que j'ai consacrées à enseigner la philosophie aux élèves du CESDA n'ont pas seulement été enrichissantes sur le plan humain (les élèves y sont particulièrement attachants) ; elles m'ont également permis d'aborder certaines questions pédagogiques sous un angle en partie nouveau. J'espère donc que les brèves remarques qui suivent pourront aider les collègues désireux de tenter cette expérience à leur tour. Je précise que ces remarques valent d'abord pour l'enseignement de la philosophie, dans la mesure où il bénéficie d'un privilège particulier : celui de pouvoir prendre appui sur la présence d'interprètes (que Laurence, Bernard et Carlos soient ici remerciés pour leur magnifique travail tout au long de ces années !). Je serais évidemment incapable de dire dans quelle mesure de telles réflexions sont transposables aux disciplines (comme par exemple les mathématiques) qui ignorent ce privilège. Ce que j'ai pu constater, en revanche, c'est que la présence de *deux* adultes avait des effets extraordinairement positifs sur le climat d'une classe (il n'y a jamais eu dans cette section le moindre problème de discipline et l'ambiance y a toujours été particulièrement chaleureuse et détendue). Peut-être y a-t-il là des leçons à méditer pour ceux qui doivent affronter des problèmes liés à des contextes scolaires autrement plus difficiles.

Contrairement à ce que l'on serait tenté de croire, l'enseignement de la philosophie à des élèves « malentendants » ne requiert qu'une adaptation technique minimale. S'il y a bien une « méthodologie » spécifique à mettre en œuvre, elle se résume en fait à trois principes assez simples : a) parler en permanence face aux élèves (car certains d'entre eux préfèrent lire directement sur les lèvres de l'enseignant) ; b) prendre l'habitude de parler plus lentement que d'ordinaire (ce qui est toujours utile) et marquer les pauses qu'exige le travail de l'interprète ; c) *écrire intégralement au tableau*, après chaque séquence logique ou chaque débat, le résumé que les élèves auront à prendre en note puisqu'il leur est évidemment très difficile d'écrire sous la dictée et, a fortiori, de construire eux-mêmes le travail de prise de notes.

Pour le reste - la pédagogie n'étant pas une science mais un art qui doit tenir compte de chaque contexte particulier - il est clair que le rapport aux élèves de cette section dépendra avant tout de la personnalité et des habitudes de chaque enseignant. Je ne peux donc, ici, que rapporter ma propre expérience, c'est-à-dire décrire le regard qui a été le mien pendant toutes ces années, sans prétendre énoncer pour autant les règles d'une « méthodologie » dont la validité serait universelle. C'est ainsi que, pour ma part, j'ai tenu dès le départ à traiter ces élèves de la même manière que ceux des autres sections (celles qui regroupent les « entendants » comme on dit parfois au CESDA !). Il me semblait, en effet, qu'il fallait éviter à tout prix une approche par trop « humanitaire » (ou « politiquement correcte ») de notre tâche ; soit en faisant semblant (avec les meilleures intentions du monde) de ne pas voir la nature réelle de leur handicap (comme si on allait ainsi conforter leur « estime de soi »), soit, à l'inverse, en adoptant une attitude paternaliste (ou maternaliste) qui les enfermerait dans leur particularité et les écraserait sous le poids d'une sollicitude pour le moins ambiguë. J'étais donc convaincu, en un mot, que ces élèves avaient droit au même enseignement philosophique que les autres (quitte, bien sûr, à utiliser de façon privilégiée leur propre expérience lorsqu'il s'agissait de cours portant, par exemple, sur la perception ou la sensibilité) ; et qu'on pouvait donc, en retour, exiger d'eux la même qualité d'attention et de travail que de la part de n'importe quelle classe. En fait, le seul problème qui appelle, dans ces sections, un traitement véritablement spécifique est celui du travail écrit, certains élèves (notamment les « sourds profonds ») ayant la plus grande difficulté à maîtriser la syntaxe du français alors même que leurs capacités de réflexion, telles qu'elles se manifestent à l'« oral », sont souvent remarquables. Chaque fois qu'il l'a fallu, j'ai donc pris le problème à bras le corps, et, après avoir rappelé aux élèves l'origine de leurs difficultés (l'apprentissage réussi de l'écriture se fonde en effet sur une coordination particulière entre la vue et l'audition), j'ai décidé de les faire travailler ensemble sur les contraintes spécifiques de l'écriture en n'hésitant jamais à partir des passages les plus déstructurés de leurs propres dissertations. Présentés

comme une sorte de jeu, ces exercices ont toujours été très bien acceptés et se sont souvent révélés efficaces, beaucoup d'élèves ayant pu accomplir à cette occasion de réels progrès.

Pour peu qu'on tienne compte de ces quelques principes, la récompense de l'enseignant est généralement extraordinaire. Les classes du CESDA sont humainement parmi les plus riches que l'on puisse rencontrer (et l'intelligence, la gentillesse et l'humour des élèves y sont particulièrement remarquables). Il faut dire (sans parler du travail exceptionnel réalisé en amont par le CESDA lui-même) que ces classes bénéficient de conditions vraiment exceptionnelles : d'une part les effectifs y sont réduits et, de l'autre, les élèves affichent une maturité bien plus grande que celles des élèves habituels (ils sont en général plus âgés que ces derniers et ils ont dû, par la force des choses, forger leur caractère et leur aptitude à l'autonomie en affrontant des obstacles qui ont peu d'équivalent chez la plupart des autres élèves). Mais surtout, *l'homogénéité* de ces classes est infiniment supérieure à celle des autres sections : l'existence d'une langue des signes a en effet rendu possible la formation d'une véritable culture commune (et également d'une véritable « communauté de destin ») qui est sans doute pour beaucoup dans le climat exceptionnellement vivant et chaleureux de ces classes. La solidarité des élèves entre eux y est généralement bien supérieure à celle des classes « normales ». J'ajouterai, pour terminer, que l'efficacité du travail accompli par nos équipes pédagogiques ne fait aucun doute. Si, il y a dix ans encore, la réussite au bac demeurait une exception chez les « malentendants », elle est désormais devenue la norme. L'abaissement régulier des exigences de l'examen a certainement joué un rôle dans cet état de fait ; mais elle ne saurait l'expliquer à elle seule. Je souhaite donc à tous les collègues qui choisiront d'enseigner dans ces classes de connaître le même plaisir et les mêmes succès que nous. J'espère simplement que de sordides considérations de « rentabilité » ou d'« austérité » ne viendront pas, un jour ou l'autre, compromettre une expérience aussi enrichissante (et aussi nécessaire d'un point de vue républicain).

Jean-Claude Michéa
Professeur de philosophie